



Synthèse de l'étude sur la mobilité domicile-travail

CoPLER 2023

Secteur Nationale 7
(Saint-Symphorien-de-Lay et Fourneaux)



Synthèse de l'étude sur la mobilité domicile-travail

Dans le cadre d'un travail visant à l'amélioration de l'attractivité du territoire par le soutien au recrutement des entreprises, la réduction de l'autosolisme et la réduction des émissions de GES, la CoPLER a initié une étude sur les déplacements domicile-travail.

L'objectif final est de proposer des solutions aux salariés et entreprises du territoire afin de faciliter les déplacements de chacun et sortir de la dépendance, propre aux zones rurales, à la voiture individuelle.

Avril à juillet 2023

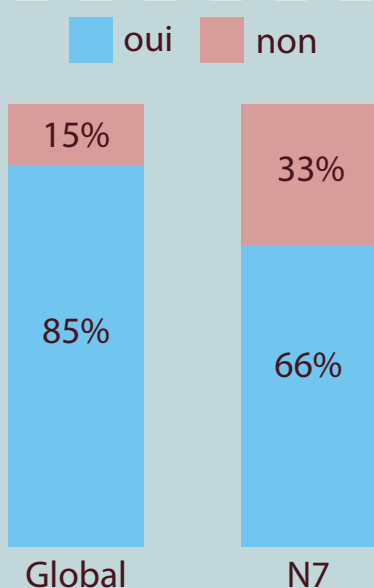


QUESTIONNAIRE EMPLOYEUR		QUESTIONNAIRE SALARIÉ*	
Global	N7	Global	N7
20 questionnaires (47 % de retours)	6 questionnaires	205 questionnaires (37 % de retours)	136 questionnaires (50 % de retours)

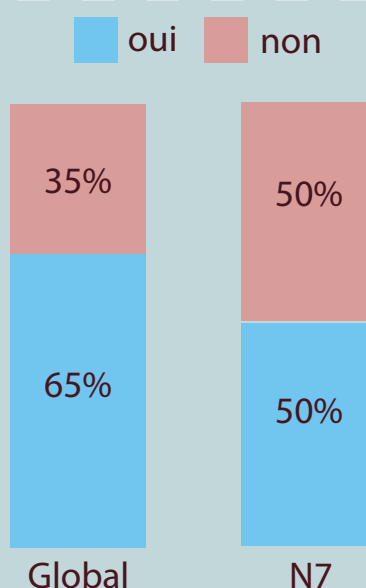
*distribués aux salariés de HUGOTAG, EHPAD LE CLOITRE, ETS FAVRICHON ET VIGNON, MSI, COPLER

PARTIE 1 : LES EMPLOYEURS DU TERRITOIRE

BESOIN DE RECRUTER DANS LES 3 ANS ?



DIFFICULTÉS D'ATTRACTIVITÉ ?



La situation semble être plus favorable sur le secteur N7 en comparaison aux données globales du territoire. Les chiffres indiquent tout de même une majorité d'entreprises en difficultés. Les plus gros pourvoyeurs d'emplois du secteur ont un besoin de recrutement élevé et le manque d'alternative à la voiture se fait plus ressentir pour des secteurs en tension.



Pour résorber ces difficultés plusieurs pistes : Le transport en commun, l'autopartage et le covoiturage. Voici l'avis des entreprises

Le transport en commun comme solution ?



L'autopartage comme solution ?



Le covoiturage comme solution ?



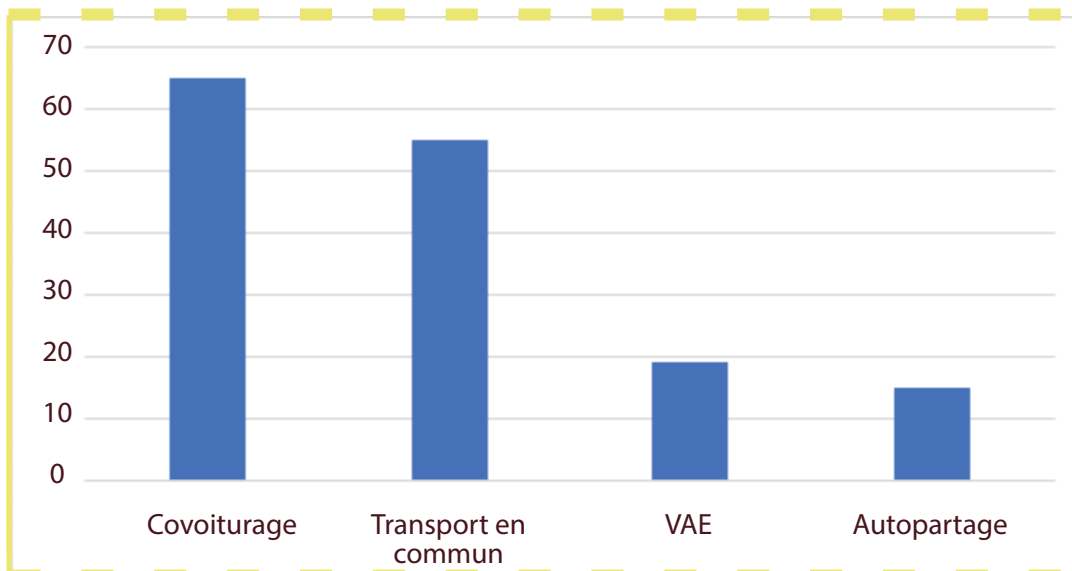
PARTIE 2 : LES SALARIES DU TERRITOIRE

SALARIÉ MOYEN :

- ◇ Employé ou ouvrier,
 - ◇ Sexe féminin,
 - ◇ Environ 39 ans
 - ◇ Travaillant à 18.5 km de son domicile
 - ◇ En horaire plutôt variable.
-
- ◇ Plus de 86 % des salariés utilisent leur voiture comme mode principal de déplacement
 - ◇ Manque d'alternative dans 56 % des cas
 - ◇ P référence personnelle dans 54 % des cas
 - ◇ Raisons pratiques (courses, enfants, etc.) dans 46 % des cas
 - Au moins 44 covoitureurs sur le secteur N7 (dont 14 réguliers)
 - ◇ Pour des raisons économiques dans 61 % des cas
 - ◇ Pour des raisons environnementales dans 30 % des cas
 - ◇ Sans permis pour 7 % des cas



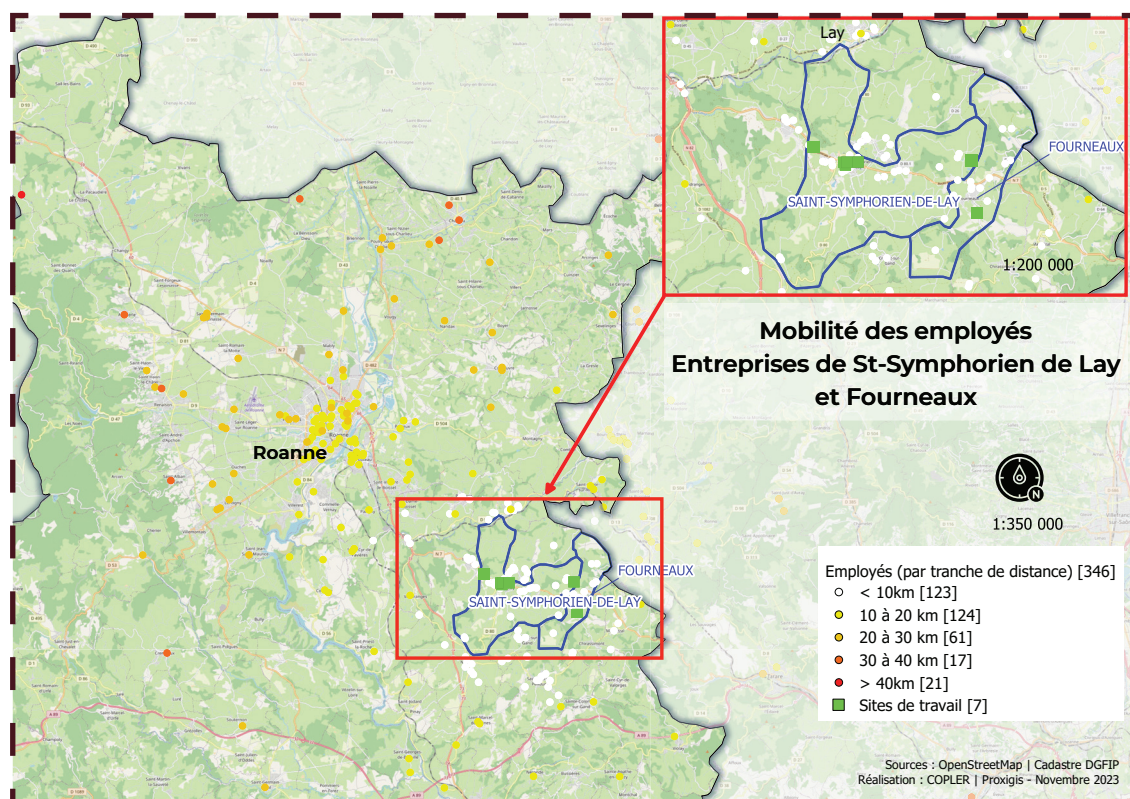
MODES DE DÉPLACEMENT LES PLUS ATTIRANTS :





Les actions suivantes pourraient-elles vous convaincre de faire du covoiturage ?		% de oui	% de non
1	Soutien financier à la pratique de covoiturage	72 %	28 %
2	Possibilité autre de rentrer en cas d'urgence	72 %	28 %
3	Meilleure visibilité des covoitureurs alentours	62 %	38 %
4	Harmonisation des horaires entre entreprises	48 %	52 %
5	Meilleure visibilité des aires de covoiturage	44 %	56 %

Ligne Roanne-Saint Symphorien-Fourneaux :
40 salariés du territoire seraient prêts à l'utiliser



ÉTUDES RÉALISÉES
ENTRE LE 1ER MARS ET
LE 31 JUILLET 2023.



Dans un premier temps, le questionnaire entreprise a ciblé les employeurs de plus de 10 salariés du territoire de la CoPLER. Les données ont été recueillies sous la forme d'un questionnaire en ligne, diffusé par mail.

Dans un second temps, le questionnaire salarié a ciblé les salariés des entreprises ayant répondu à la première phase, en se focalisant sur les secteurs de Neulise et de la ligne Nationale 7. Les données ont été recueillies sous le format papier au siège des entreprises concernées.

Les deux questionnaires ont été réalisés avec la participation de l'ALEC 42.

Les données permettant la réalisation de la carte par la société Proxigis ont été récoltées lors de la première phase.

La CoPLER remercie les entreprises et salariés ayant participé ainsi que ses partenaires pour la réalisation de ce travail.

MOV'ICI

avec



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Création d'une Communauté de covoiturage. MOV'ICI plateforme de covoiturage sans commission.

QR CODE PERMETTANT D'ENTRER
DANS LA COMMUNAUTÉ COPLER.
SCANNEZ POUR VOUS INSCRIRE
SUR LA PLATEFORME



LIEN URL DE MOV'ICI.

[HTTPS://MOVICI.AUVERGNERHONEALPES.
FR/COVOITURAGE-COMMUNAUTE/1000157/
COPLER-COMMUNAUTE](https://movici.auvergnerhonealpes.fr/covoiturage-communaute/1000157/copler-communaute)